



Assemblée Générale 2022-2023

**Lieu : Maison des Syndicats,
Salle A, 20 h 30 le 13 septembre 2022
5 place de la gare de l'état
44000 Nantes**

Les membres de l'association **ANIMA** se réuniront en Assemblée Générale le 13 septembre 2022 20 h 30 à Nantes, pour élire les membres du bureau, clore les comptes 2021-2022, voter les nouvelles résolutions pour l'année 2022-2023 (du 1er septembre 2022 au 31 août 2023).

Cette année vous pourrez aussi voter en ligne, sur le site, rubrique Membres.

L'Assemblée Générale est présidée par M. **SALONI Claude** en qualité de Président sortant.

Si des membres le souhaitent, ils pourront se présenter à un des postes.

Un vote sera établi pour le choix du président de séance et du secrétaire de séance.

Du fait des conditions exceptionnelles de tenue des réunions et des conférences (Covid) dans les salles de la Mairie et des consignes gouvernementales, veuillez respecter les règles d'usage en court à la date de la réunion.

Il sera établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés et des votes par correspondance, si plus de soixante-quinze pour cent pour cent des membres à jour de cotisation sont présents ou représentés ou ont voté en ligne, le Président déclarera alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats et des votes par correspondance
2. Élection du président de séance et du secrétaire
3. Rapport moral présenté par le président (Bilan 2021-2022)
4. Rapport financier présenté par le trésorier (Comptes 2021-2022)
5. Quitus des comptes 2021-2022
6. Élections des membres du bureau
7. Vote des tarifs 2022-2023
8. Nouvelles conférences
9. Questions diverses...

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée tous les documents nécessaires aux votes des différentes résolutions pour qu'un débat puisse s'ouvrir entre les participants et qu'un échange d'idées puisse s'installer.

Première résolution : Bilan 2021-2022 par Claude SALONI Président sortant :

Pour une quatrième année le nombre d'adhérents **31** semble se stabiliser autour de la trentaine, je pense que la métropole **Nantaise + Saint Nazaire** et les environs mérite d'avoir un club encore plus puissant, c'est en nous unissant que nous pourrons faire venir des grands noms et aussi organiser des événements importants pour le bénéfice de tous. Il semble que de passer à 65 € a empêché certain d'adhérer pleinement et ils ont préféré payer au coup par coup les conférences.

Les conférences (4+1) n'ont pas fait le plein (sauf celle de Dani DaOrtiz) :

- **Levent** = 24 participants à la conférence (limité par la salle de la mairie et les conditions sanitaires).
- **Vincent Hedan** = 12 participants (limité par la salle de la mairie et les conditions sanitaires) (+ 1 atelier de **8 participants**).
- **Nestor Hato** = 11 participants au Stage + Atelier
- **Dani DaOrtiz** = 45 participants dont 23 extérieurs.
- **Karl Hein** = 28 participants.

La journée « échange magique » a été d'un succès relatif, le vide grenier n'ayant que 5 vendeurs, par contre l'atelier a été un franc succès grâce à **Nestor Hato**, je crois que c'est une chose à renouveler.

On a aussi réussi à faire quelques réunions vidéoconférences.

Enfin le spectacle **Animagique** avec ses 80 spectateurs nous donne une expérience qui j'espère sera renouvelée en 2023, en mieux évidemment et que l'on pourra enfin faire un bénéfice.

La **Newsletter** paraît régulièrement, toujours au moins une fois par mois, et le site est fréquenté par plus d'une centaine de contacts.

Cette année nous avons un bilan en déséquilibre avec un **déficit**, l'année dernière on avait réussi grâce au livre (qui nous avait rapporté environ 300 €) à équilibrer les comptes.

Cette année les conditions post Covid, le spectacle et la moins bonne fréquentation ont eu raison du budget.

Conclusion :

Pour rétablir les comptes j'ai préféré diminuer le nombre de conférences gratuites de 4 à 3 pour limiter l'adhésion à 60 €, et de faire payer aux membres seulement 15 € pour les conférences supplémentaires.

Il faut que tout le monde comprenne que l'association ne peut pas vivre sans un minimum de fonds et donc d'adhérents, sans les cotisations on ne peut pas créer les conditions pour une pérennité d'AnimA**.**

J'ai réussi pour ces trois premières années à faire en sorte de compenser pour un adhérent assidu à toutes les conférences la totalité de sa cotisation (4 x 15 € = 60 €), mais cela ne couvre pas les frais de fonctionnement, l'assurance etc..

Donc sur les 60 € de cotisation, 15 € serviront au fonctionnement et 3 x 15 € pour les conférences. Plus on sera nombreux, plus on augmente la chance de survie d'AnimA**.**

Si vous trouvez qu'AnimA**, apporte un plus à Nantes, investissez dans l'association, L'avenir des conférences sur Nantes, le partage en ligne, les réunions entre potes, mérite bien une adhésion de 60 € / an.**

En plus si un maximum de gens s'implique, il n'est pas impossible de gagner de l'argent avec des événements et des spectacles magiques à venir.

Deuxième résolution : Solde des comptes 2021-2022 au 31 août 2022

Bilan en déficit avec un solde négatif de - 300 €,

Cotisations = 27x65€+4x30€ (bureau)

Conf. Levent = 24 places

Conf V. Hedan = 12 places (8 ateliers)

Stage N. Hato = 11 places (10 ateliers)

Conf. D. DaOrtiz = 45 places,

Conf. K. Hein = 28 places

Frais fonctionnement Web site etc.

Il sera procédé au vote de Quitus sur les bilans et comptes 2021-2022

Plus personne ne demandant la parole, le Président mettra aux voix les postes de membres du bureau :

Troisième résolution : Élections des membres du bureau

Président : Un candidat sortant, **Claude Saloni**

Secrétaire : Un candidat sortant, **Paul Jourdain**

Trésorier : Un candidat sortant, **Romain Guichon**

Adjoint : Un candidat sortant, **Maxime Jezequel**

Quatrième résolution : Fixation du montant de la cotisation (65 € actuellement)

Il est procédé au vote pour une **diminution à 60 €** annuels pour 3 conférences

Cinquième résolution : partages en ligne.

L'association **AnimA** a pu bénéficier gratuitement de la suite Google, et d'avoir un drive personnel de 30 Giga pour chaque membre.

On dispose aussi d'un Drive partagé a priori de taille illimité.

À ce jour vous pourrez trouver dessus entre autres des vidéos partagées par les membres :

Tamariz, Michael Ammar, Shoot Ogawa, Max Maven, Yves Doumergue, Bernard Bilis, Chris Rawlins, Dai Vernon, K. Hein, etc.

Septième résolution : Choix des intervenants en conférences

Les trois conférences sauf changements seront **Patrick Kuff, Etienne Pradier, Copin,**

Pour les supplémentaires, le producteur de la tournée européenne nous proposera sûrement des étrangers pour 2023.

Claude rappelle qu'il avait été envisagé d'organiser un deuxième spectacle et invite les membres de l'association à réfléchir à une participation éventuelle.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance de l'AG sera levé vers 21 h 30 et permettra de continuer par une réunion normale.

Le président **AnimA**

Claude SALONI



NOTA : Pour voter en ligne il

faut se connecter sur son compte et aller dans le menu Membres

<https://animagique.fr/votes-assemblee-generale-2022-2023/>